



TERMES DE REFERENCE

Titre du poste :	Consultant(e) national(e) pour l'élaboration d'un cadre de préparation de Schémas Locaux d'Aménagement et de Développement du Territoire (SLADT)
Lieu d'affectation :	Port-au-Prince, Haïti
Domaine d'intervention :	Gouvernance
Type de contrat :	Individual Contract (IC)
Début du contrat :	15 novembre 2020
Niveau du poste :	National Consultant
Langues requises :	Français
Durée du contrat :	6 mois

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Haïti fait non seulement face à de graves défis sur le plan économique et social mais ceux-ci sont de plus en plus inégalement répartis à travers le pays : les populations rurales accusent un retard très remarqué sur les populations urbaines. Il faut signaler que les femmes sont encore défavorisées par rapport aux hommes en termes d'accès aux services de base et de niveau de vie. Le développement des villes en Haïti au cours des 20 dernières années, et principalement de la zone métropolitaine de Port-au-Prince s'est fait de façon anarchique et sans une orientation et contrôle suffisants de l'Etat pour assurer que cette urbanisation tire avec elle les zones rurales avoisinantes de l'avant. Ce manque de politiques publiques pour un développement territorialement équilibré et sexo-spécifiquement équitable hypothèque lourdement la possibilité de réussir la refondation territoriale préconisée par Haïti à travers son Plan Stratégique de Développement à l'horizon 2030. Cette refondation ne pourra se faire sans un réel effort de l'Etat haïtien pour une meilleure territorialisation des politiques publiques, une plus grande redistribution des ressources de l'Etat en dehors de la zone métropolitaine et l'émergence d'institutions territoriales plus capables,

autonomes, redevables, inclusives et à l'écoute des besoins et des priorités des femmes et des hommes.

Le Projet « Appui à la Gouvernance Locale et Développement Territorial » (AGLDT) a pour objectif ultime d'appuyer le gouvernement ainsi que les acteurs locaux dans la mise en place à l'échelle territoriale des dispositifs de planification et de gestion du développement. Cette action structurante s'inscrit dans la perspective que toutes les femmes et les hommes des communautés du pays, urbaines ou rurales, bénéficient de services publics de base décentes et d'opportunités diversifiées de moyens d'existence. Le Projet appuiera globalement le Gouvernement d'Haïti dans la conception et la mise en œuvre des réformes de déconcentration, de décentralisation et d'aménagement du territoire, en combinant un soutien à la formulation et au pilotage des politiques publiques et à leur opérationnalisation dans des pôles de développement local prioritaires, et ce principalement sur la zone frontalière. Pour ce faire, le projet renforcera la sensibilité au genre des institutions territoriales pour la prestation des services de base en veillant à un accès équitable des femmes et des filles. Le Projet AGLDT est organisé autour de trois grands volets : (i) le pilotage des réformes de déconcentration et décentralisation ; (ii) la modernisation des administrations territoriales (services déconcentrés et collectivités territoriales) ; et (iii) la structuration des mécanismes de développement territorial.

Le Projet AGLDT est un projet de 5 ans du gouvernement haïtien, mis en œuvre par le MPCE, le MICT et l'OMRH avec l'appui du PNUD qui est cofinancé par le gouvernement haïtien, le gouvernement canadien et le PNUD.

Le Projet AGLDT est aligné sur la vision et les grands chantiers du PSDH qui vise à faire d'Haïti un pays émergent à l'horizon 2030, et contribue en particulier aux éléments suivants de cette vision :

- Une société équitable, juste, solidaire et conviviale, vivant en harmonie avec son environnement, sa culture, une société moderne où l'État de droit, la liberté d'association et d'expression et l'aménagement du territoire sont établis ;
- Une société où l'ensemble des besoins de base de la population sont satisfaits en termes quantitatif et qualitatif ;
- L'encadrement d'un État unitaire, fort, responsable, garant de l'application des lois et de l'intérêt des citoyens, ainsi que fortement déconcentré et décentralisé.

En dehors des besoins spécifiques régionaux et locaux, le schéma local d'aménagement et de développement du territoire permet de prendre en compte au niveau local des trois principaux enjeux de l'aménagement du territoire que sont : la lutte contre les déséquilibres territoriaux, l'amélioration de la compétitivité des territoires, la prise en compte de l'environnement.

L'aménagement du territoire est sous la responsabilité de plusieurs acteurs (multi secteur et multiniveau). En ses articles 81 et 87.2, la constitution de 1987 préconise la planification entreprise de manière décentralisée, c'est-à-dire sous l'initiative même des collectivités locales. Les collectivités territoriales (ou locales) haïtiennes sont des structures administratives autonomes de l'état qui jouissent de compétences propres à leur échelon. Par ailleurs, le cadre législatif en matière d'aménagement est encore limité. Toutefois, il existe des textes de lois très dispersés couvrant les plans et les schémas d'aménagement à différentes échelles :

- À l'échelle de la ville
- À l'échelle de la section communale
- À l'échelle de la commune
- À l'échelle du bassin versant
- À l'échelle du département
- À l'échelle nationale
- Autres échelles

Le rôle des SLADT est de définir à moyen et long termes les objectifs d'aménagement et de développement de l'espace à l'échelle supra-communale dans une perspective de durabilité. Une méthodologie pour l'élaboration des SLADT existe déjà mais n'est pas encore encadrée juridiquement. En plus, cette méthodologie n'a pas encore été testée sur le terrain. Conscient de cette situation, le MPCE compte recruter un consultant dans le but de développer un SLADT qui servira de base en vue de l'élaboration d'un cadre méthodologique définitif.

2. OBJECTIFS

Dans le cadre de sa mission, le MPCE, à travers le projet AGLDT, veut appuyer la planification au niveau des collectivités en encadrant les acteurs de l'aménagement pour une planification et une gestion de l'espace conformes aux textes législatifs et réglementaires en vigueur. L'objectif de cette consultation est de systématiser les approches et outils méthodologiques pour la préparation des schémas locaux d'aménagement et de développement du territoire (SLADT) au niveau des arrondissements. De manière plus spécifique, elle vise à :

- Analyser le cadre global actuel de planification à l'échelle supra communale, à savoir : les acteurs, les outils planification, le cadre légal et les impacts de la mise en œuvre de ces instruments de planification ;
- Analyser l'articulation de SLADT avec les autres outils de planification tels que : les Plans communaux de développement (PCD), les documents d'urbanisme, les Stratégies départementales de développement, le Plan stratégique de développement d'Haïti (PSDH), le Schéma national d'aménagement du territoire.

- Elaborer un schéma local d'aménagement et de développement du territoire pour l'Arrondissement de Lascahobas ;
- Proposer une démarche méthodologique d'élaboration de SLADT qui tiendra compte de la méthodologie existante et de l'expérience acquise lors de l'élaboration du SLADT de Lascahobas ;

3. TACHES ET RESPONSABILITES

Le consultant ou la consultante, de façon spécifique et à titre indicatif, assumera les tâches suivantes :

- Elaborer un plan et une méthodologie de travail ;
- Procéder à l'inventaire, la révision documentaire et la caractérisation des différents types d'outils développés dans le domaine de la planification territoriale en Haïti ;
- Analyser le cadre légal existant en faisant ressortir les éléments dont il devrait se doter (les besoins) en termes de lois et de règlements ;
- Faire des propositions afin de répondre aux besoins réglementaires identifiés aux différents niveaux (gouvernance, financement, territoire ...) ;
- Rencontrer les différents acteurs et institutions intéressées par la question de l'aménagement et le développement territorial en Haïti ;
- Réaliser le SLADT de Lascahobas suivant la méthodologie existante ;
- Proposer une nouvelle approche méthodologique qui servira de cadre pour l'élaboration de SLADT.

4. LIVRABLES ATTENDUS

- Livrable 1 - Calendrier de travail et approche méthodologique finalisés
- Livrable 2 - Etat des lieux
 - Caractérisation de l'espace local (Arrondissement)
 - Typologie et intégration des documents de planification
 - Analyse de l'environnement juridico-légal et administratif
 - Analyse du cadre institutionnel
 - Proposition d'éléments d'un cadre réglementaire
- Livrable 3 – Schéma Local d'Aménagement et de Développement du territoire de Lascahobas
- Livrable 4. - Proposition d'un cadre méthodologique d'élaboration de SLADT
 - Rapport intermédiaire
 - Formulation de recommandations
 - Atelier de présentation des résultats de l'étude

- Livrable 5 - Rapport final

5. DUREE DE LA CONSULTATION

La prestation sera effectuée sur une période de quatre (6) mois à partir de l'ordre de démarrage.

6. COMPETENCES ET QUALIFICATIONS REQUISES

Education :

Diplôme universitaire de niveau maîtrise ou équivalent en économie, planification, aménagement du territoire, sciences du développement, géographie.

Expériences :

- Avoir au moins 10 ans d'expérience de travail dans le domaine de la planification ou un domaine connexe ;
- Bonne connaissance de la problématique de la planification territoriale et de la gestion du territoire en Haïti ;
- Bonne connaissance des outils et méthodes de la planification participative ;
- Bonne capacité d'analyse et de questionnement des données existantes ;
- Bonne capacité de rédaction et de communication ;
- Expérience antérieure en planification territoriale sensible au genre et/ou méthodologies de planification participative est un atout.

Langues

- Une maîtrise parfaite de la langue française est indispensable ;
- Une connaissance pratique de l'anglais et de l'espagnol sera considérée comme un atout.

A compétences égales, les candidatures féminines seront favorisées.

7. DOSSIER DE CANDIDATURE

Pour appliquer, les intéressés devront soumettre les documents suivants :

- Une proposition technique incluant une méthodologie, un plan de travail détaillé et un calendrier indicatif des activités ;
- Un CV détaillé signé soulignant les expériences et expertises dans les domaines recherchés ;
- Les copies de diplômes ou de certificats attestant les compétences requises ;

- Un engagement de disponibilité à réaliser la prestation au cours de la période indiquée ;
- Une proposition financière signée.

8. MODALITÉS DE PAIEMENT

Le montant du contrat est un prix fixe et les étapes devront être réalisées indépendamment de la prolongation de la durée spécifiée dans ces termes de référence.

Paiement	Réalisation des travaux	Date de soumission
20%	Livrable 1	5 jours ouvrables après signature du contrat
20%	Livrable 2	3 semaines après validation du livrable 1
20%	Livrable 3	12 semaines après validation du livrable 2
20%	Livrable 4	5 semaines après validation du livrable 3
20%	Livrable 5	3 semaines après validation du livrable 4